

VALORISATION ENERGETIQUE A PARTIR DE DECHETS MENAGERS

Ortec Industrie a installé une centrale de cogénération pour exploiter le biogaz produit par les déchets ménagers d'un ancien centre de stockage à Lançon-Provence (13).



Pendant 35 ans, Ortec Industrie a exploité un centre de stockage de déchets ménagers et assimilés de 29 ha à Lançon-Provence. Conformément à la loi, l'entreprise est tenue de réaménager et d'assurer le suivi du site pendant 30 ans après sa fermeture. Dans un premier temps, Ortec Industrie brûlait le méthane à l'aide d'une torchère, mais le CO₂ issu de la combustion produisait un effet de serre. Ortec a donc mis en place un dispositif de traitement des gaz plus écologique : une centrale de cogénération, mise en fonctionnement fin 2013.

Nettoyé de ses impuretés, le méthane est transformé en électricité. Actuellement, la production d'électricité s'élève à 450 Kw/h. La chaleur générée par le moteur de la centrale de 600 Kw/h est directement utilisée pour chauffer le centre technique de formation du Groupe Ortec voisin.



Grâce à ce dispositif, Ortec non seulement remplit l'obligation légale relative au réaménagement du site, mais aussi réutilise de l'énergie verte pour ses besoins en évitant des rejets de CO₂ supplémentaires dans l'atmosphère.

Chiffres clés :

- Production de 450 Kw/h d'électricité
- Production de 600 Kw/h de chaleur
- Espérance d'exploitation : 15 ans (durée de production du biogaz)
- Environ 2 000 t de CO₂/an en moins

SUD ENGRAIS DISTRIBUTION

Le métier de Sud Engrais Distribution consiste en la réception, le stockage, le mélange à façon, l'ensachage et la redistribution des engrais et des fertilisants agricoles.

Afin de respecter ses engagements de progrès pour fournir une agriculture respectueuse de son environnement et s'inscrire dans un développement durable, S.E.D fabrique par mélange des engrais NP, NK, PK et NPK. La station de mélange, brevetée par S.E.D, équipée de 4 trémies peseuses homologuées, permet de valider le titrage de l'équilibre en éléments fertilisants dès la fabrication. L'ensemble des opérations suit une démarche de traçabilité totale dans un objectif de zéro défaut et de qualité globale irréprochable.



En 2004, Sud Engrais Distribution, fortement concerné par la réglementation et l'environnement, a pris part à une action collective de "Formation/Action" mise en œuvre par les CCI du pays d'Arles et d'Avignon. L'objectif de ce programme était la mise en place un Système de Management Environnemental (SME) et la préparation à l'audit de certification ISO 14001. Ce programme a été soutenu financièrement par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) et la région PACA.

Cet engagement traduit la continuité des actions déjà engagées pour une meilleure prise en compte de l'environnement et leur formalisation. Cela a permis de fédérer le personnel autour d'un projet mobilisateur, et de confirmer l'engagement de la société SED dans l'approche de son métier à long terme, lequel s'inscrit dans une économie et un développement durable.



Dans le cadre de l'activité de SED, les éléments qui intègrent l'impact positif sur l'environnement sont :

- SED est situé sur la zone portuaire d'Arles, ses approvisionnements en matières premières sont principalement par le fleuve et le rail.
- SED a mis en place un contrôle systématique des consommations d'eau et d'électricité et a fait des aménagements techniques pour réduire ces consommations.
- SED est éco-contributeur dans le cadre du programme de gestion responsable des produits, au travers d'une action collective et nationale de recyclage des emballages vides d'engrais gérée par SOVEEA - Société de Valorisation des Emballages d'Engrais et d'Amendements.